

Nos références : COM035856 du 01/02/2023
 Compte client : 05900944
 Vos références : CDE DEV0182194-1 BAUDOUIN

Adresse de livraison

SI CONTACT
 110 Rue Emilien Gautier

 13290 Aix en Provence Cedex
 France

Adresse de facturation

SI CONTACT
 110 Rue Emilien Gautier

 13290 Aix en Provence Cedex
 France

Votre contact : DWI DW Pro interne
 E-mail :
 Tél : 04.42.90.16.04

N° TVA intra. client :

Nous avons déménagé depuis le mardi 19 avril 2022! Voici notre nouvelle adresse :
110 rue Emilien Gautier, ZAC de Lenfant, 13290 Aix-en-Provence.
Vos interlocuteurs ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et email restent inchangés.

Référence	Désignation	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
BL N° 71811 du 27/02/2023					
NEWLINE TT-6522Q	ELARA - Ecran Tactile 65 `` - 400 cd/m², 40 points de contact, résolution 4K 60Hz, Optical Bonding (Liaison Optique), Angle de vue de 178°, Verre t (Eco-participation unitaire HT : 2,50) N° Série : BEF72Y9MC80094	1	1 959,30	1 959,30	1
NEWLINE HW86	HW86 - Support mobile pour écran de 55 à 100`` avec tablette camera et etagere	1	461,23	461,23	1
NEWLINE WB5A820W	WB5A820W OPS PC i5 10ème génération 10510U/8GB/256 GB SSD/Windows 10 Pro 64 bits préinstallé (pas de licence) (Eco-participation unitaire HT : 0,10) N° Série : DS5B820D100366	1	737,18	737,18	1
INSTALL/POSE INT	PRESTATIONS: ETUDE - PREPARATION - INSTALLATION - CONFIGURATION - POSE MATERIEL - TEST - PRISE EN MAIN RAPIDE UTILISATEUR 1/2 JOURS 1 TECHNICIENS	1	148,00	148,00	1
DEPLACEMENT Z1	DEPLACEMENT TECHNICIEN Z1	1	17,50	17,50	1
Sous-total BL : 3 323,21					

Code	Tx	Base HT	Montant TVA			Total HT	3 325,81 €
1	20,00	3 325,81	665,16	Eco-participation HT	2,60	Total TVA	665,16 €
Conditions de règlement : Echéance : 30/04/2023						Total TTC	3 990,97 €
Virement à 45 jours fin de mois						Devise : EUR	Page 1/1
Domiciliation DWPRO : SOCIETE GENERALE BIC : SOGEFRPP IBAN : FR76 30003 00050 00025712708 34							

Les marchandises livrées demeurent notre entière propriété jusqu'au paiement intégral de leurs prix (Loi du 12.05.80). Pas d'escompte pour paiement anticipé, passé la date d'échéance, tout paiement différé entraîne l'application d'une pénalité de 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi 2008-776 du 04/08/2008) ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros (Décret 2012-1115 du 02/10/2012)